

Informations sécurité

Météo

Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc.; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

Les numéros utiles (gratuit)

15 SAMU (problème médical) – 16 Secours en mer
17 Gendarmerie – 18 Pompiers – 112 Numéro d'urgence

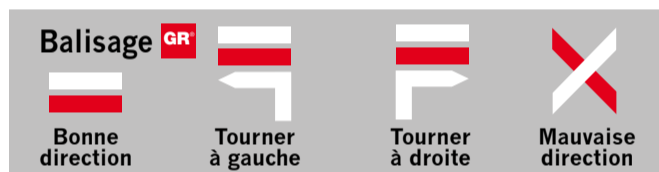


Photo M. Dosclaire

Catégories d'itinéraire FFRP

GR Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleurs blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.



LE PONT PÉRIGNON

La Société des Bois du Sud, établie dans le bassin de la Yaté depuis 1945, fournissait le marché local en bois. En 1959, la construction et la mise en eau du barrage de Yaté, imposent de nombreux travaux. En effet, l'exploitation forestière, dont les gérants sont à l'époque Paul Pérignon et Jacques Lucien est située de part et d'autre de la zone inondable. Il faut alors créer de nouvelles routes, des radiers et des ponceaux. Il est notamment nécessaire de construire le Grand Pont à la cote maximale de la retenue (160) pour traverser la zone inondée de la Rivière Bleue. La construction débute le 28 décembre 1959 et dure environ trois mois.



Photo J.-F. Clair

LES NOTHOFAGUS

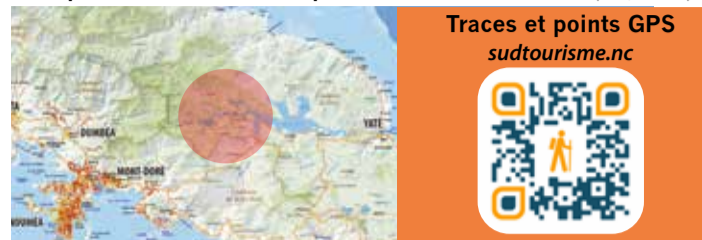
Ces grands arbres ressemblent aux hêtres de l'hémisphère Nord, dont ils sont les ancêtres. Ce sont de véritables fossiles vivants. Quatre espèces se trouvent en Nouvelle-Zélande, deux dans le Sud-Est de l'Australie, deux en Tasmanie, neuf dans le Sud-Ouest de l'Amérique latine et quatorze en Nouvelle-Guinée. La Nouvelle-Calédonie possède cinq espèces appartenant au genre *Nothofagus*, toutes endémiques : *aequilateralis* (la plus répandue) ; *balansae* (abondante dans le centre ; Koniambo) ; *baumanniae* (forêt humide d'altitude, comme au mont Mou) ; *codonandra* (le plus grand des *Nothofagus* de Nouvelle-Calédonie, assez commun) ; *discoidea* (à proximité de Yaté, dans l'extrême Sud). Les *Nothofagus* poussent le plus souvent en montagne, mais ils sont aussi présents au niveau de la mer dans le Sud du Chili et le Sud de la Nouvelle-Zélande. Les premiers *Nothofagus* seraient apparus il y a 80 millions d'années dans la partie du Gondwana qui est aujourd'hui l'Antarctique. On en retrouve des traces en Argentine, dans des foyers préhistoriques. Leur bois est utilisé dans la fabrication des meubles et dans le bâtiment. (Source : endemia.nc)



Photo Benoît Henry Endemia

Du refuge de Ouénarou au refuge des Tristaniopsis

Ce parcours, alternatif à celui qui passe par le refuge des Muletiers, relie directement le refuge de Ouénarou à celui des Tristaniopsis. Il mène aux contreforts des monts Pouédihi et Ouénarou. Au Nord du Pont Pérignon, il emprunte la crête séparant la vallée de la Rivière Bleue de celle de la Rivière Blanche. Plusieurs points de vue époustouflants. Bivouac possible au Pont Germain (19,8 km).



Situation du départ : sur la RP1, après le pont de la Rivière la Coulée, prendre la direction de Yaté via la RP3. Dépasser le col de Mourange, franchir le Pont Gaüzère pour atteindre la bifurcation, à gauche, vers le Parc Provincial de la Rivière Bleue et son entrée par Ouénarou.

> **Attention** : prévenir au guichet ; lieu de passage obligé pour régler les droits d'entrée et d'utilisation des équipements liés au GR® NC1 et au parc.

Parking : site de Ouénarou

Durée : 9 h

Distance : 23,4 km

D+ : 1192 m - **D-** : 1126 - **Alt. max.** : 560 m - **Alt. min.** : 147 m

Cotation :

- Effort (ibp index 101) **5** Difficile,
- Technicité **3** Peu difficile,
- Risque **3** Peu élevé

Difficultés : distance et dénivelée positive cumulée importantes

Coordonnées GPS : WGS 84

Sites internet

province-sud.nc
sudtourisme.nc

Où s'informer ?

Office de tourisme du Grand Sud - Tel : 46.06.25

Courriel : grandsud@sudtourisme.nc

Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB) - 43.61.24

parcrivierebleue@province-sud.nc

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DCJS) : Tél. 20 48 50 – Courriel : dcjs.contact@province-sud.nc



Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation. Merci de la respecter.



Homologué par la

FFRandonnée
Les Chemins, une histoire partagée
www.ffrandonnee.fr

ExplorenC-Pix Graphique / Parenthèses - Février 2024
Photo J.-F. Clair

Photo J.-F. Clair

LE GRAND KAORI

Le kaori appartient à la famille des Araucariacées dont le genre *Agathis* comprend une vingtaine d'espèces dans le monde, dont cinq sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue, il a été exploité jusque dans les années 70. Plusieurs beaux peuplements ont échappé aux forestiers, notamment dans la haute vallée de la Rivière Bleue.

Le Grand Kaori (*Agathis lanceolata*, endémique à la Nouvelle-Calédonie) mesure 40 m de hauteur et son diamètre à la base est de 2,7 m. Son âge est estimé à 1 000 ans. Un sentier pédagogique très facile parcourt les sous-bois environnants (longueur : 900 m ; durée : 1 h ; accès pour les personnes handicapées ; beaux points de vue sur la Rivière Bleue.



Photo J.-F. Clair

LA PERRUQUE KAKARIKI

(*Cyanoramphus saisseti*)

La Kakariki est l'une des trois perruches de Nouvelle-Calédonie. Cette espèce est endémique à la Grande Terre. Son front est rouge et son corps jaune-vert. Elle vit principalement dans le centre de la Chaîne (au Nord de La Foa, à Thio et à Canala) et dans le Grand Sud de l'archipel. Elle est rare dans le Nord. On la trouve surtout en forêt et dans le maquis minier, où elle consomme des fruits, des fleurs et des graines de kaori, de *Gymnostoma*, de bois de fer et de gaïac (introduits en Nouvelle-Calédonie). Les œufs sont déposés sur un lit de feuilles, dans un nid installé dans le creux d'un arbre. La ponte a lieu pendant la période de novembre à janvier. La Kakariki est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Sa proche parente, *Cyanoramphus novaezelandiae*, est présente en Nouvelle-Zélande, et la sous-espèce *cookii* sur l'île de Norfolk.

(Source : endemia.nc)



Photo J.-M. Meriot

LA DIPODIUM

Dipodium punctatum var. *squamatum* est une espèce terrestre d'orchidée de 25 à 80 cm de haut. Elle a la particularité de ne pas avoir de feuilles vertes. Celles-ci sont remplacées par des écailles imbriquées de couleur brun rougeâtre, pas toujours visibles. L'inflorescence est constituée d'une grappe de fleurs (5 à 20) de couleur rose-mauve. Vous pourrez découvrir la *Dipodium* entre octobre et novembre, à mi-parcours, dans la forêt humide surplombant le Pont Germain.



Photo J.-M. Meriot

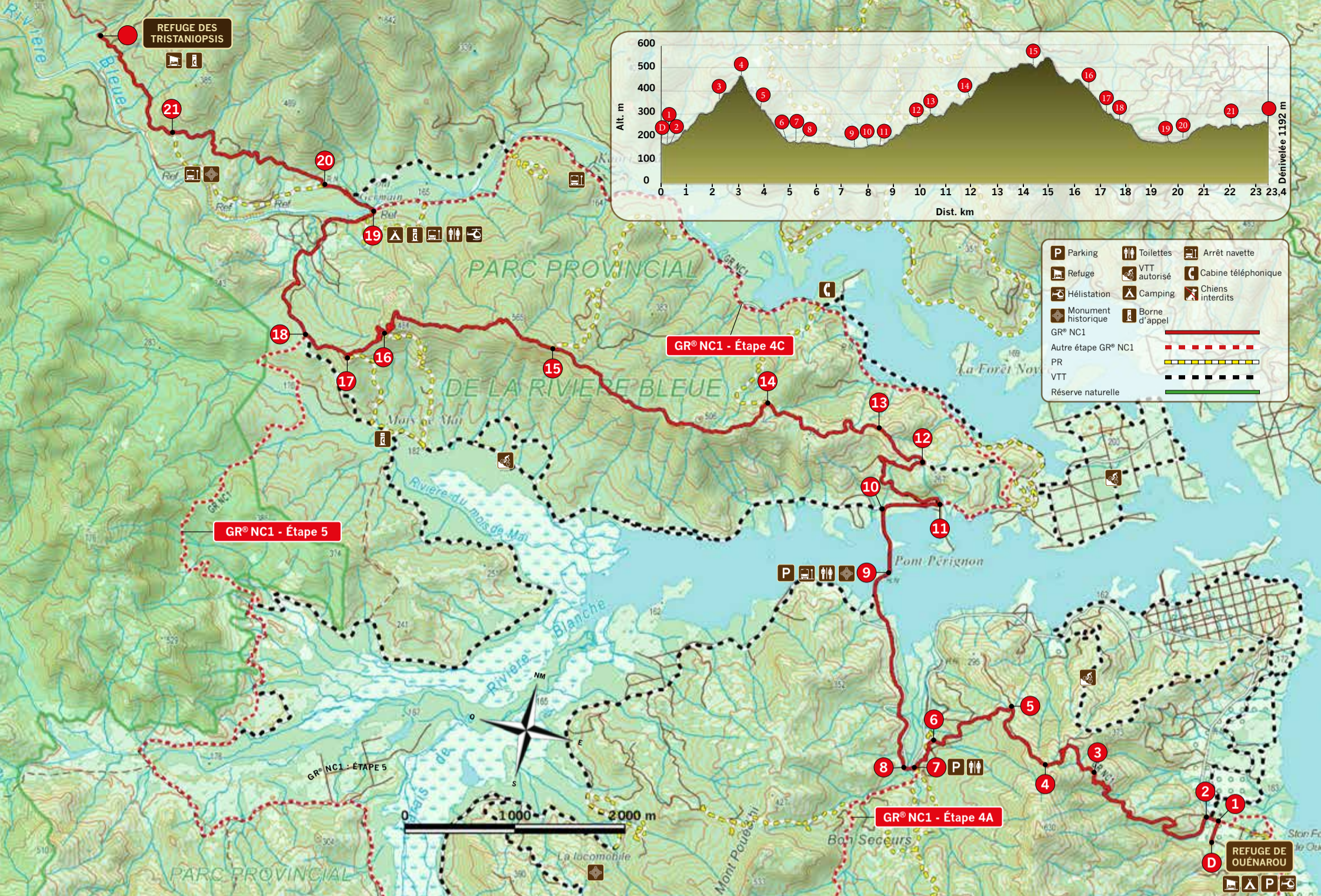
LA FORÊT NOYÉE

La création du barrage de Yaté a engendré une retenue d'eau artificielle qui a noyé plusieurs hectares de forêt. Les arbres, noyés par la montée des eaux, sont devenus des créatures étranges qui dressent leurs silhouettes élancées vers le ciel. Leurs troncs, blanchis par le soleil et les intempéries, brillent dans la lumière du jour ou sous les rayons blafards de la pleine lune. L'eau luisante s'étale et serpente entre les collines couvertes de maquis minier. Dans la lumière matinale, lorsque l'alizé n'est pas encore établi, la surface lisse du lac forme un miroir qui donne à l'espace une profondeur invitante à la méditation. La Forêt Noyée est devenue un objectif touristique populaire et magique. On la parcourt en kayak, de jour comme de nuit.



Photo J.-F. Clair





Données géographiques : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Carte ExploreNC

DESCRIPTION DU PARCOURS

Du Refuge de Ouénarou au Pont Pérignon (7,5 km – 3 h)

D Refuge (678563 – 7549260 ; alt. 172 m) [> huit couchages] : rejoindre la route et prendre à gauche vers le guichet du Parc.

1 Guichet (678 602 – 7 549 470 ; alt. 172 m) [> lieu de passage obligé pour régler les droits d'entrée] : suivre la passerelle en bois.

2 Maison du Parc (678525 – 7549495 ; alt. 174 m) : la contourner par la gauche et rejoindre une ancienne piste de débarquement qui longe un creek en rive gauche, vers le Sud. S'engager dans un petit vallon boisé. Le sentier monte parmi de vieux chênes gommés (*Arillastrum gummiferum*) aux troncs blanchis et rejoint une ancienne piste. Après un virage à droite très prononcé, atteindre une intersection. Monter à gauche vers un carrefour. Prendre à gauche (> **ignorer la piste non balisée à droite**). Suivre, vers l'Ouest, celle qui est balisée et bordée de vieilles grumes. Gagner une intersection. Prendre à droite la trace montante (> **ignorer la piste descendante, à gauche**). À l'intersection suivante, prendre à droite en épingle. Progresser quelques dizaines de mètres à niveau. Traverser deux thalwegs boisés. À la sortie du second, s'engager dans la montée en lacets sur le flanc [> belle vue sur le Lac de Yaté]. Déboucher sur un point dominant.

3 Épaule (677503 – 7549896 ; alt. 373 m) : après une pause [> cairn], le sentier reprend sa lente montée en serpentant dans le maquis et fait jonction avec une piste couverte de blocs [> éléments de cuirasse ferrugineuse démantelée ou provenant des affleurements de péridotites, riches en nickel]. Tourner à gauche pour monter. Et, dans le talus de pierraille, suivre un sentier qui coupe les lacets [> plusieurs cairns]. Reprendre pied sur la piste. Gagner le col (> **assez bonne couverture GSM**).

4 Col Timba (677074 – 7549976 ; alt. 480 m) [> point de vue venteux, le *Tristaniopsis glauque* (*Tristaniopsis glauca*) y est commun] : plonger ensuite vers la vallée de la Rivière de Bon Secours, en suivant la piste jusqu'à une croupe ; la contourner par le Sud-Ouest.

5 Bifurcation (676750 – 7550516 ; alt. 328 m) : virer à gauche et ignorer le chemin non balisé qui file vers le Nord-Ouest. À l'intersection suivante (676 357 – 7 550 371), partir droit devant (> **ignorer la piste à droite, non balisée**) pour rejoindre un sentier (676 315 – 7 550 371) qui vire vers le Sud. Quitter la piste qui descend droit dans la pente et prendre le sentier à gauche dans le maquis. Entrer dans une petite forêt claire. Traverser un creek souvent sec. Franchir un autre creek plus ombragé. Atteindre la jonction avec un sentier botanique.

6 Sentier du Palmetum (676042 – 7550213 ; alt. 180 m) : prendre à gauche. Arriver à un faré [> zone aménagée et panneau d'information]. Poursuivre vers la gauche. À l'intersection suivante, prendre à gauche vers l'aire d'accueil.

7 Aire d'accueil de Bon Secours (675877 – 7549964 ; alt. 175 m) [> parking, WC, point d'eau] : rejoindre la piste principale carrossable. Obliquer vers l'Ouest et franchir le creek.

8 Pont des Trois-Fûts (675797 – 7549956 ; alt. : 175 m) : immédiatement après, prendre à gauche, puis à droite vers le sentier balisé qui progresse en contre-haut. Franchir un ponceau. Le tracé passe tantôt à droite, tantôt à gauche de la piste principale puis la rejoint. La suivre vers le Nord sur plus de 100 m. Atteindre le pont.

Du Pont Pérignon au Pont Germain (12,4 km – 5 h)

9 Pont Pérignon (675650 – 7551792 ; alt. : 170 m) : traverser [> WC, point d'eau, panneau d'information]. À la sortie, longer vers le Nord la piste carrossable.

10 Intersection (675599 – 7552315 ; alt. : 168 m) : prendre à droite, puis suivre la piste carrossable sur environ 500 m.

11 Intersection (676 115 – 7 552 352 ; alt. : 170 m) : quitter la piste principale et tourner à gauche (Nord-Ouest) pour emprunter la piste, commune avec celle du VTT, qui grimpe à flanc. Atteindre une épingle où le tracé vire franchement à droite (Est) en direction du fil de la crête (> **assez bonne couverture GSM sur cette section**).

12 Crête (675 974 – 7 552 745 ; alt. : 270 m) : à l'intersection, prendre à gauche (> **tracé commun avec le sentier Kakariki**). En marchant vers l'Ouest, atteindre une intersection.

13 Selle (675 608 – 7 553 020 ; alt. : 317 m) : contourner un mamelon (alt. 329 m) par le Nord et, à la jonction qui suit (à environ 280 m), laisser la fausse piste qui part à droite. Contourner un épaulement (alt. 324 m) par le Nord, puis poursuivre vers l'Ouest en contrebas de la crête. Atteindre une nouvelle selle et une intersection.

14 Sentier Kakariki (674 550 – 7 553 294 ; alt. 373 m) : tourner à gauche. Le sentier grimpe franchement et rejoint le fil de la crête. Puis il serpente en contournant quelques mamelons par le Nord ou par le Sud. Il traverse une petite forêt avant de faire jonction avec un sentier qui monte du fond de la vallée de la Rivière Bleue.

15 Sentiers Dipodium et Nothofagus (672 603 – 7 553 801 ; alt. 518 m) : continuer droit devant pour atteindre le point culminant où est installée une antenne VHF (alt. 563 m) qui couvre le Parc. Le parcours s'engage ensuite dans une paisible descente vers un épaulement qui domine les environs (alt. 484 m) [> joli point de vue vers la zone septentrionale du Parc Provincial de la Rivière Bleue]. Le sentier plonge en lacets vers le fond de la vallée de la Rivière Bleue.

16 Intersection avec le sentier de la Mine du Mois de Mai (671 071 – 7 553 956 ; alt. 402 m) : prendre à droite. La descente se poursuit dans la forêt, sur une partie commune avec le sentier de la Mine du Mois de Mai, jusqu'à une nouvelle bifurcation.

17 Bifurcation (670 726 – 7 553 716 ; alt. 315 m) : prendre à droite vers le Nord-Ouest et continuer à descendre pour rejoindre l'étape 5 du GR® NC1.

18 Col à Gustave (670 353 – 7 553 946 ; alt. 276 m) : jonction avec l'étape 5 du GR® NC1 (point 14). Prendre à droite. Parvenir à une intersection sur une épaule. Rester sur la piste principale pour descendre vers la vallée de la Rivière Bleue. À l'approche de la Rivière, le sentier infléchit sa trajectoire vers l'Est. À une intersection, prendre à droite. Le tracé longe la Rivière Bleue, sur sa rive droite. Après le sentier des Méliphages, continuer pour arriver au Pont Germain [> plusieurs farés avec coin feu, un BBQ, un bloc sanitaire avec douches et toilettes, des espaces pour les tentes. Bois de chauffe et poubelles. Couverture GSM aléatoire à l'arrêt de la navette du Parc].

Du Pont Germain au Refuge des Tristaniopsis (3,8 km – 1 h)

19 Pont Germain (670989 – 7555071 ; alt. 170 m) [> agréable zone de bivouac à proximité de la rivière ; faré, WC, point d'eau ; cagous habitués à la présence humaine] (> **les baigneurs doivent être vigilants, des crues soudaines peuvent survenir par fortes pluies. La couverture GSM disparaît**) : traverser le pont vers le Nord. Continuer [> borne d'appel d'urgence] sur la piste carrossable, puis la quitter.

20 Bifurcation (670538 – 7555292 ; alt. : 192 m) [> départ du sentier de la Source ; cabine téléphonique] : prendre à droite. Une ancienne piste de débarquement monte à la base de la Montagne Bleue (Gwé Buru), en progressant vers l'Ouest. Rejoindre un creek (> **traversée sur les blocs glissants par temps humide**). Rejoindre en sous-bois la piste forestière (> **section commune avec le Sentier de la Source, balisé en jaune**).

21 Barrière (669118 – 7555785 ; alt. 233 m) [> panneau d'information] : prendre à droite. Le parcours suit une ancienne piste forestière en contre-haut de la Rivière Bleue. Traverser un radier bétonné et atteindre la fin de l'étape.

Refuge des Tristaniopsis (668489 – 7556681 ; alt. : 255 m) : il est installé au calme dans la forêt, à l'extérieur d'une courbe de la piste [> joli creek à proximité, approvisionnement en eau et borne d'appel d'urgence].

